



Mardi 17 mai, 18h00, réunion d'information pour la Classe à Horaires Aménagés Arts de la Rue (CHAAR)

publié le 12/05/2022

La Classe à Horaires Aménagés Arts de la Rue (CHAAR) s'adresse aux **élèves de cinquième non latinistes** qui souhaiteraient à la **rentrée de septembre 2022 intégrer en quatrième** un cursus scolaire comprenant **trois heures d'arts de la rue** (deux heures d'atelier de pratique artistique avec des artistes professionnels, une heure de découverte culturelle avec un professeur certifié Théâtre-Expression dramatique.) Une **réunion d'information** à destination des **parents et de leurs enfants** se tiendra le **mardi 17 mai 2022 à 18h00 au collège**. Elle leur permettra de poser des questions et d'obtenir des renseignements complets sur ce cursus. À l'issue de la réunion, un dossier d'inscription sera remis aux parents intéressés.

Pour plus d'information sur la CHAAR, cliquez sur [le lien "La CHAAR en dix questions"](#) ↗

Documents joints

 [presentation2022-2023](#) (PDF de 134.9 ko)

 [chaar2022-2023courrierparents](#) (PDF de 129.4 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.